

APESS

Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
Secrétariat Général
04 BP 590 Ouagadougou 04 Burkina Faso ;
Tél. +226 25 34 66 36 ; +226 66 07 90 53
E-mail : sg@apess.org ; ibrahimaaliou.apess@gmail.com
Site web : www.apess.org



NOTE D'INFORMATIONS SUR LE DCTP

A L'INTENTION DES PARTENAIRES DU PREPP



Introduction

L'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) fait du Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (DCTP) la pierre angulaire de son Programme Régional Education formation des Populations Pastorales (PREPP) soutenu par la Direction du Développement de la Coopération suisse (DDC) au Bénin.

"Continuez à apprendre aussi longtemps que vous vivez"

Lancé en 2014, le PREPP est organisé autour de quatre (4) composantes dont la première composante est dénommée **"Education de base et formation professionnelle"**. Il s'agit à travers cette composante d'affirmer et articuler la relation éducation de base et formation professionnelle par le **développement des compétences techniques et professionnelles** des populations pastorales dans les zones transfrontalières.

Depuis lors, le DCTP est en marche et se construit progressivement de manière concertée et participative avec tous les acteurs concernés et intéressés. La présente note sur le DCTP a pour but d'informer les partenaires sur les avancées enregistrées en termes de démarche de construction du dispositif, de nécessaire valorisation des métiers pastoraux, de la place et du rôle des acteurs ainsi que des défis à relever pour plus de performance.

Démarche de construction du dispositif

Le DCTP, qui se définit comme un continuum éducatif, se construit sur la base des acquis des opérateurs en matière d'alphabétisation et de formation technique des populations pastorales. Il valorise d'une part les connaissances fondamentales (lire, écrire et compter)

des sortants de l'éducation de base et capitalise d'autre part les nombreux matériaux en lien avec les formations techniques délivrées çà et là.

Le DCTP est une réponse aux aspirations et besoins de formation et de qualification professionnelle des communautés pastorales. A la faveur de "***l'étude exploratoire sur les opportunités de développement des compétences techniques et professionnelles des jeunes issus des communautés pastorales dans la zone transfrontalière Est du Burkina Faso/Nord du Bénin***"¹, les besoins ont été clairement identifiés et des thématiques de formation déclinées à travers différents ateliers². Ces thématiques sont :

- Amélioration de la productivité de l'élevage (modernisation) ;
- Santé animale ;
- Entreprenariat en milieu pastoral ;
- Régulation du pastoralisme et de la transhumance ;
- Animation des centres d'éducation de base (facilitateurs endogènes).

Pour une meilleure adéquation du DCTP aux besoins de formation exprimés et aux thématiques définies, il a été mis en œuvre l'approche par compétences (APC). Il s'agit d'une démarche socioprofessionnelle de construction des formations qui permet de répondre à la question : "***Quel contenu de formation pour installer quelles compétences en vue de l'exercice de quel métier?*** Aussi, l'organisation d'un atelier³ à cet effet a permis d'obtenir les référentiels des métiers et des compétences (RMC) pastoraux. Ces documents de référence et d'orientation pédagogique⁴ sont organisés autour des métiers pastoraux suivants :

1. Vulgarisateur en santé et productions animales ;
2. Facilitateur endogène de centre d'éducation de base ;
3. Pasteur entrepreneur ;
4. Médiateur social.

Pour chaque métier, il est défini la finalité professionnelle à travers sa dénomination et son domaine professionnel de référence, la définition de l'activité et du contexte professionnels, le répertoire des compétences ainsi que le programme de formation y relatif.

Des travaux d'ingénierie pédagogique itératifs, ayant réunis des experts et des spécialistes en élevage et en éducation-formation, ont ensuite permis d'élaborer les contenus détaillés de la formation du VSPA en vue d'une phase expérimentale au Bénin et au Burkina Faso au cours de l'année 2015. L'on retient de ces travaux, les documents supports suivants :

- deux programmes modulaires de formation niveau 1 et 2, respectivement de 205 et de 182 pages y compris les annexes constituant les guides du formateur ;

¹ AYELE ADUBRA, Consultante, Rapport provisoire-Mars 2013.

² Rapports des ateliers d'identification des thématiques de formation, Tanguiéta (Bénin) du 16 au 17 septembre 2014 et de Travail de validation des thématiques des modules de formation du PRE PP, Centre Mariam JUALI, Fada N'gourma (Burkina Faso), du 25 au 27 novembre 2014.

³ Atelier "d'adaptation du curriculum et des modules de formation" tenu à Tanguiéta (Bénin) du 12 au 16 janvier 2015.

⁴ APESS: Référentiels des métiers et des compétences pastoraux, janvier 2015.

- des livrets de l'apprenant(e) des niveaux 1 et 2 dont 3 livrets par niveau correspondant chacun à un projet pédagogique.

Sur cette base, le DCTP se met progressivement en place à travers une phase pilote ayant permis d'éprouver les différents supports de formation⁵.

Après la phase pilote, l'élaboration des modules de formation conformément au référentiel des métiers pastoraux a permis de disposer de documents de soutien pédagogique à la mise en œuvre des apprentissages dans les autres métiers à partir de 2018 dans les différents pays. Il s'agit de :

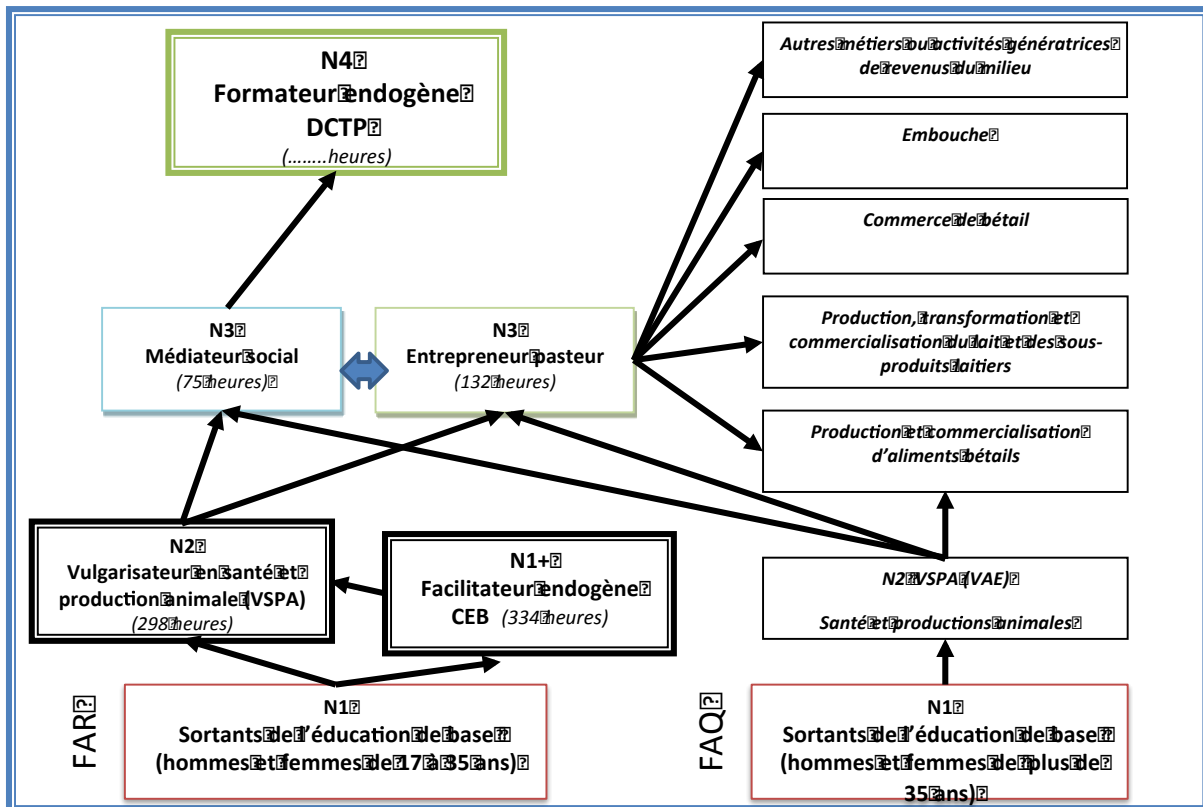
- facilitateur de centre d'éducation de base,
- médiateur social
- et du pasteur entrepreneur.

Les documents de soutien pédagogique à la mise en œuvre des apprentissages dans les métiers pastoraux sont disponibles :

- Quatre (4) modules sur la facilitation endogène de centre d'éducation de base ;
- Cinq (5) modules sur la médiation sociale ;
- Deux (2) modules sur l'entreprise pastorale.

Le schéma ci-après présente les métiers pastoraux et les opportunités de formation qu'offre le DCTP.

⁵ Cette phase pilote a permis de former 285 apprenant(e)s dont 20% de femmes au Bénin et au Burkina Faso. Pour l'année 2016 qui va consacrer le passage à l'échelle, l'effectif prévisionnel est de 1 400 apprenants dans les cinq (5) zones transfrontalières du PREPP.



Métiers pastoraux et offres de formation.

Le DCTP conçu comme une réponse adaptée aux besoins de formation des éleveurs offre aux sortants de l'EB deux parcours de professionnalisation que sont la Formation par Apprentissage Rénové (FAR) et la Formation Accélérée Qualifiante (FAQ).

A ce titre, 14 modules de formations regroupés en cinq (5) thématiques ont été, à ce jour, identifiés et élaborés pour les FAQ. Il s'agit de :

1. Vaccination et traitement des animaux ;
2. Production fourragère ;
3. Complémentation alimentaire ;
4. Entreprise de laiterie pastorale ;
5. Entreprise d'embouche en milieu pastoral.

Pour ce qui concerne les FAR, on retiendra de ce schéma que :

- Le DCTP s'adresse, prioritairement, aux sortants de l'éducation de base, jeunes, adultes, hommes et femmes.
- Le sortant ou la sortante de l'éducation de base a le choix de valoriser ses connaissances en lecture, écriture et calcul devenant Vulgarisateur en santé et productions animales ou facilitateur de centre d'éducation de base. Socle de compétences très étendues, la formation VSPA offre la possibilité aux sortants de valoriser leurs compétences dans les fermes et exploitations familiales ou de poursuivre leur formation à d'autres métiers pastoraux.
- Le sortant ou la sortante du VSPA aura le choix de poursuivre sa formation pour devenir pasteur entrepreneur ou médiateur social. Là aussi la perspective d'évolution

du métier est mise en évidence⁶. L'entrepreneur pasteur aura la latitude, en fonction de ses aspirations, de s'orienter dans une activité ou un métier porteur de son lieu de résidence permanent ou temporaire. Au-delà des compétences en entrepreneuriat, il aura besoin d'accompagnement pour une spécialisation dans l'activité professionnelle de son choix. A l'instar de ce métier dont la finalité est économique, on pourra, à terme, établir aussi un pont entre le métier de médiateur social et les activités en lien avec le social (action sociale, santé ...) et les métiers verts. En tout état de cause, le DCTP n'est pas un dispositif qui se construit en vase clos car il permet des possibilités de passerelles avec les autres dispositifs formels et non formels de qualification professionnelle existants.

- Le métier de formateur endogène DCTP se présente comme le niveau de qualification le plus élevé du dispositif. L'idée étant que ce dispositif puisse générer par lui-même des compétences capables de participer à son autogestion.

Au titre des possibilités d'insertion socioéconomiques des sortants du DCTP, on peut en décliner quelques-unes selon le tableau ci-après :

Offre de formation	Possibilités d'emploi	Perspectives d'évolution de l'emploi
Vulgarisateur en santé et productions animales (VSPA)	<ul style="list-style-type: none"> • VSPA dans une ferme pastorale • VSPA dans une exploitation familiale <p>Le VSPA a des compétences étendues en secourisme, santé-sécurité et environnement, en santé humaine, en action sociale, en TIC...</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pasteur entrepreneur ➤ Médiateur social ➤ Formateur endogène DCTP ➤ Auxiliaire vétérinaire et agent technique d'élevage ➤ Au regard de sa proximité avec les communautés, il/elle peut devenir personne ressource auprès des services de l'action sociale, des formations sanitaires.
Facilitateur endogène CEB	<ul style="list-style-type: none"> • animateur-gestionnaire de CEB dans les zones PREPP et ailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ VSPA ➤ Pasteur entrepreneur ➤ Médiateur social ➤ Formateur endogène
Médiateur social	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de régulation du pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pasteur entrepreneur ➤ Formateur endogène DCTP ➤ Au regard de sa proximité avec les communautés, il/elle peut devenir personne ressource auprès des collectivités territoriales et des

⁶ Toutefois l'accès aux métiers de médiateur social et de pasteur entrepreneur est conditionné par le passage au métier de VSPA. Dès lors, le VSPA constitue un socle commun de compétences de base pour accéder aux autres métiers.

		administrations publiques sur les questions de pastoralisme et de protection de l'environnement.
Pasteur entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> • Chef d'une micro entreprise dans divers secteurs et filières économiques (agroalimentaire, artisanat, commerce, bétail, cuirs et peaux, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médiateur social ➤ Formateur endogène
Formateur endogène DCTP	<ul style="list-style-type: none"> • Animateur-gestionnaire d'un espace DCTP au sein des communautés pastorales ou dans d'autres dispositifs similaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pasteur entrepreneur

La mise en place du DCTP dans un milieu donné (terroir d'attache ou territoire d'accueil des éleveurs pasteurs) obéit à plusieurs principes parmi lesquels :

- l'existence d'une demande réelle de formation ;
- des possibilités/potentialités d'insertion socioéconomique ;
- un potentiel d'apprenants (notamment les sortants déclarés alphabétisés en tenant compte du genre) ;
- un potentiel des exploitations familiales (possibilité d'immersion professionnelle dans le cadre de l'approche dual) ;
- le dynamisme du Comité de gestion ;
- la disponibilité des compétences en formation notamment les formateurs experts et endogènes ;
- un espace de formation théorique et pratique (accessibilité du lieu, distances à parcourir par les apprenants, bruits et nuisances).

Mais il est évident que pour parvenir à une telle performance du dispositif, les métiers pastoraux ont besoin d'être valorisés c'est-à-dire qu'ils doivent bénéficier d'une reconnaissance sociale tant du point de vue institutionnelle qu'auprès des organisations professionnelles pastorales.

Valorisation des métiers pastoraux

La démarche de construction du DCTP s'inscrit dans une perspective de reconnaissance officielle des formations et des niveaux de qualification. A ce titre, on peut noter les actes incitateurs forts suivants :

- la forte demande de formation et les nombreuses attentes que suscite le DCTP auprès des communautés bénéficiaires ;
- l'utilisation des acquis de l'éducation de base comme socle de compétences nécessaires à un apprentissage efficace des métiers pastoraux ;

- l'utilisation de l'APC comme outil de changement de paradigme dont le postulat est de passer d'une logique de l'offre à une logique de demande de formation ;
- la mise en œuvre de la formation basée sur l'approche "dual" reconnue comme un système efficace d'insertion professionnelle ;
- la place prépondérante des professionnels et de leurs organisations professionnelles dans la définition des contenus de formation à travers leur implication systématique dans les différents travaux y relatifs à différentes étapes du processus ;
- l'implication de personnes ressources spécialistes de l'élevage et la formation professionnelle des services techniques déconcentrés tant dans l'ingénierie des supports de formation que dans l'ingénierie pédagogique ;
- l'appropriation du dispositif au niveau territorial à travers certaines facilités (p.ex.: mise à disposition de locaux pour les séances d'apprentissages théoriques et pratiques) grâce au partenariat négocié avec certaines collectivités territoriales ;
- etc.

Aussi, les acteurs du DCTP s'accordent sur la nécessité de privilégier le dialogue permanent, la synergie d'actions et la complémentarité afin de prendre en compte toutes les spécificités des zones bénéficiaires du programme.

Place et rôle des acteurs

Pour atteindre les objectifs poursuivis par le DCTP qui sont aussi ceux du PREPP dont la finalité, faut-il le rappeler, est la "**nouvelle école**" pour nourrir la vision de l'APESS qui est « **Élevage familial moderne de vie pour une société de bien-être** »⁷, il est unanimement admis que les connaissances et savoir-faire soient fédérés et partagés à tous les niveaux de responsabilité. Ainsi, les ateliers régionaux de Niamey et Bamako ont permis aux participants de définir leurs niveaux d'implication et de responsabilité dans les différents processus afin de faire du DCTP l'un des outils performant de ladite "nouvelle école".

A cet égard, l'une des recommandations forte des ateliers a été que, l'APESS, à travers ses cellules nationales de coordination (CNC), s'implique de manière déterminante aux niveaux stratégique, organisationnel et pédagogique du dispositif⁸. En effet, les CNC doivent, non seulement, porter le dialogue politique sur le nouveau système d'éducation et de formation des populations pastorales au niveau de chaque pays, pour sa prise en compte dans les stratégies nationales, mais surtout participer à sa mise en œuvre concrète sur le terrain.

Le passage à l'échelle va nécessiter encore beaucoup d'efforts de la part des acteurs afin que le dispositif reste accessible au plus grand nombre à travers une réponse efficace et

⁷ Présentation du Dr Aliou IBRAHIMA, Secrétaire Général de l'APESS lors de l'atelier régional de Bamako des 15, 16 et 17 décembre 2015.

⁸ Rapport général des travaux des ateliers (régionaux) préparatoires en vue de l'extension du DCTP dans les zones transfrontalières du PREPP, Niamey, les 30 novembre, 1er, 2 et 3 décembre et Bamako, les 15, 16 et 17 décembre 2015.

efficace à la diversité des besoins de développement de compétences des bénéficiaires. De ce fait, des défis importants doivent être relevés.

Défis à relever

Parmi les défis à relever dans un court terme, on retiendra ceux qui concourent à une plus grande qualité des formations. Il s'agit de :

- l'adaptation du dispositif à toutes les zones transfrontalières ;
- la formation des formateurs experts et endogènes ;
- la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation performant ;
- l'organisation des évaluations de fin de cycle de formation ;
- l'élaboration des nouveaux modules sur les thèmes transversaux et l'organisation des formations y relatives ;
- l'homologation des référentiels et programmes de formation aux métiers pastoraux.

